

L'actu du jour

Un bel exemple de démocratie

Ce week-end, les Français votent pour dire oui ou non à la Constitution européenne, un texte très important qui change le fonctionnement de l'Union européenne. La France vient de connaître une grande période de débats, et parfois de querelles, bref de démocratie.

Vivre en démocratie, c'est voter pour choisir ses dirigeants et c'est s'exprimer librement. Depuis plusieurs mois, la France a ainsi connu une période très forte de démocratie avec la Constitution européenne. Le 1er responsable en est le président de la République qui a décidé d'utiliser un référendum, c'est-à-dire un vote de tous les citoyens, pour adopter ou rejeter ce texte. Ces référendums sont très rares, le dernier a été organisé en 2000. Les Français devaient dire si le président de la République était élu pour une durée de 7 ans ou de 5 ans (ils ont choisi 5 ans). Dans la majorité des pays de l'Union européenne, il n'y a pas de référendum : ce sont les députés qui adoptent ou rejettent la Constitution. Ces députés ont été élus par les citoyens, ils représentent donc la population. Mais s'ils ne votent eux-mêmes directement, les citoyens s'intéressent moins à la Constitution. C'est pourquoi le référendum est la plus forme la plus directe de démocratie.

Tu peux aussi lire les articles suivants sur la Constitution européenne :

Pour ou contre la Constitution ?

Un président pour l'Europe ?

Protéger les droits des travailleurs

Représenter l'Europe à l'étranger

Comment ça se passe dans les autres pays ?'

[Consulter cet article sur le site 1jour1actu.com](http://www.1jour1actu.com)